

La journée mondiale des zones humides

La JMZH ou Journée Mondiale des Zones Humides, peut-être en avez-vous déjà entendu parler ? Cette journée du 2 février met chaque année à l'honneur les zones humides. Cette date fait écho à la signature de la Convention sur les zones humides, aussi appelée Convention Ramsar, tirée de la ville où elle s'est tenue pour la première fois en 1971.

Victimes de l'urbanisation, de la pollution ou encore de remblais, ces milieux naturels sont en permanence menacés.

Pourtant, les zones humides sont essentielles pour la ressource en eau. D'un point de vue quantitatif, elles permettent, telles de grosses éponges, de stocker de grandes quantités d'eau lors des périodes de crues, qui seront par la suite relarguées dans le cours d'eau à la saison sèche. D'un point de vue qualitatif, elles sont d'excellents filtres naturels grâce à leur végétation caractéristique et permettent donc d'épurer les eaux avant le relargage dans le cours d'eau.

Enfin, ces espaces naturels sont également d'importants réservoirs de biodiversité : flore caractéristique, oiseaux, amphibiens, libellules...

Cet ensemble de fonctions, appelés aussi services écosystémiques, permet notamment de rendre les villes habitables et agréables à vivre.

Tout au long du mois de février, des animations pour les découvrir sont organisées dans le Département. **Venez participer à celle du samedi 19 février de 10h à 12h, organisée sur la commune.**

Inscription obligatoire auprès d'Ornella Alberti : bio-n@seme-id77.fr

Si vous avez une mare chez vous, peut-être autoriseriez-vous la visite d'un naturaliste pour y observer les espèces ? Contactez-nous !

Sinon vous pouvez toujours transmettre les observations qui lui sont liées : flore, insectes aquatiques, amphibiens, etc. Envoyez à ABC@seme-id77.fr : la date de l'observation, le nombre d'individus estimé, le nom et le lieu (si possible l'adresse). Pour les plus audacieux directement sur la base de données naturalistes GéoNature Île-de-France (<https://geonature.arb-idf.fr/>). Chacune des observations servira à améliorer les connaissances de votre commune !